Règlement Run and bike d'Armentières en Brie dimanche 18 décembre 2022

Article 1 : Organisation

Il est organisée par Courir pour Armentières en Brie sur le territoire d'Armentières en Brie, dimanche 18 décembre 2022

Article 2 : Présentation

Les 2 épreuves, conviviales et accessibles à tous sont ouvertes à toutes personnes licenciées ou non. La course découverte est accessible à partir de la catégorie minimes (2009), la course courte distance à partir de la catégorie cadet (2007). Le R and B est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul VTT (l'un court pendant que l'autre pédale).

C'est une course où les équipiers restent groupés, le VTT servant de témoin pour un passage de la main à la main avec prise de relais de durée libre, sur un parcours défini.

Article 3 : Parcours sur le territoire d'Armentières en Brie et sur chemins privés

L'épreuve de 7km se déroule en 2 boucles

L'épreuve de 15km se déroule en 3 boucles

Une première boucle de 850m sera à effectuer par 1 seul des 2 coureurs. Il courra à pied. A l'issue de cette boucle, il retrouvera son équipier. Cette boucle de départ a pour objectif d'étirer le peloton. Il est obligatoire de passer le relai à ce premier issue.

L'épreuve se déroule sur un circuit tout terrain dans un cadre naturel . Le parcours est très accessible.

Dans le souci de respecter le site de la course, il est strictement interdit de jeter des détritus sur le parcours. Toute ignorance de cette règle entraînera la disqualification de l'équipe.

Dans le souci de respecter le site de la course et ses portions privées, il est formellement interdit d'effectuer le parcours en dehors de l'épreuve (en entrainement quelques jours avant par exemple)

Article 4 : Règles de course

Le port du casque à coque rigide (jugulaire fermée) est obligatoire durant toute

l’épreuve pour chaque équipier.

Interdiction de monter à deux simultanément sur le VTT.

Le dossard doit être porté par chaque concurrent pendant toute la durée de

l’épreuve.

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de

disqualification. Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre

aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Il est prévu un point d’eau à l’arrivée pour dégager les premières saletés de votre

vélo (ce n’est pas un éléphant bleu …)

Article 5 : Licences

FFTRI - FFA FFC et autres comportant non contre indication à la pratique de l’un ou l’autre des sports pratiqués (course à pied ou vélo)

Article 6 : Engagement

Inscriptions uniquement par internet

Inscription sur place disponibles dans la limite des dossards disponibles

Article 7. Il n’est pas prévu de ravitaillement sur le parcours

Article 8 : Classements-Récompenses

Classement et podium pour les 3 premières équipes : scratch, mixte et 100% féminin

Classement équipes jeunes :

Maximum de 28ans par addition des ages sur le decouverte

Maximum 34ans par additions des ages sur le courte distance

Briefing 10’ avant chaque course et podium 5’ après l’arrivée de la dernière équipe

de chaque course.